Cfdt:
LCL
BANQUES & ASSURANCES

FO LCL
BANQUE ET ASSURANCE
fo-lcl.fr

Lettre ouverte

Monsieur Raphaël SAUTERET
DRH LCL
Immeuble Rhône
10 place Oscar Niemeyer
94800 VILLEJUIF

Villejuif, le 17 janvier 2024

Objet : Demande de poursuite de la négociation salariale 2024

Monsieur le Directeur des Ressources Humaines,

Lors de la réunion du « Point DSN » du 15 janvier, les trois organisations syndicales représentatives vous ont confirmé que le projet d'accord salarial proposé par LCL n'avait emporté aucune signature.

Fortes de ce constat d'échec, et soutenues en intersyndicale par les organisations syndicales non-représentatives, la CFDT LCL et FO LCL vous ont demandé :

- La poursuite de la négociation salariale 2024, avec pour seule revendication commune, au minimum, une augmentation pérenne de 1.500 € pour tous, à l'instar de celle octroyée aux salariés des caisses régionales du Crédit Agricole.

- Une réponse pour la fin de cette semaine concernant la poursuite de la négociation.

De plus, nous vous avons informé que l'intersyndicale lançait un appel à la grève prévu pour le 8 février 2024.

Seule une proposition de la direction conforme à notre demande d'augmentation générale pourrait stopper le mouvement de grève.

Cet appel à la grève n'est pas lancé de gaité de cœur. C'est, indéniablement, la conséquence d'un dialogue social altéré et de la politique salariale au rabais menée depuis de longues années chez LCL.

A toutes fins utiles, et contrairement à ce que vous avez évoqué, nous sommes des organisations syndicales responsables. La grève est bien l'ultime moyen de faire entendre la voix des salariés que nous représentons, puisque celle-ci n'a pas été écoutée lors de la négociation.

Vous en remerciant par avance, et dans l'attente de vous lire, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations.

Pour la **CFDT LCL**, Emmanuel HERGOTT
Délégué Syndical National

Pour ***FO LCL***, Danièle GOURDET
Déléguée Syndicale Nationale